

## BON DE COMMANDE INTERVENTION DE VIDANGE ET D'ENTRETIEN D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné(e) **Nom** : ..... **Prénom** : .....  
fais appel à Bièvre-Isère Communauté pour effectuer l'entretien courant de mon système  
d'assainissement individuel.

En qualité de :  propriétaire  locataire  personne représentante : .....

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales du service jointes au présent document.  
Je m'engage à payer le montant réel de la prestation majorée des frais de gestion et de la TVA à 10%,  
sur la base du bon de travail de l'entreprise RAY ASSAINISSEMENT.

### L'installation à vidanger est située sur une des communes du territoire de Bièvre-Isère Communauté à l'adresse suivante:

Adresse précise : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone(s) (*obligatoire pour contact rapide*) : ..... email : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

### Renseignements indispensables pour la programmation de l'intervention :

1) Cochez au dos du document la ou les prestations que vous souhaitez faire réaliser (vidange fosse, curage des drains d'épandage, pompage d'un puits perdu, location d'une mini caméra...)

2) Autre(s) information(s) nécessaire(s) au vidangeur (difficulté d'accès, manœuvres délicates, dégagements des regards enterrés à réaliser, longueur de tuyau > 50 m, horaires de passage...) :

.....  
.....

Merci d'indiquer le volume estimatif de l'installation à vidanger : ..... m<sup>3</sup>

3) Période de vidange souhaitée (1) :

janvier-février

mars-avril

mai-juin

juillet-août

septembre-octobre

novembre-décembre

*Rappel* : à compter de la confirmation de commande, le prestataire interviendra dans un délai de 2 mois maximum.

*NB* : si un trop grand nombre d'inscrits ne permet pas la réalisation de votre intervention sur la période choisie, Bièvre-Isère Communauté se réserve le droit de décaler votre intervention sur la période suivante.

**A RENVoyer à Bièvre Isère Communauté au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à :**  
[secretariat.assainissement@bievre-isere.com](mailto:secretariat.assainissement@bievre-isere.com)

(1) cocher la case utile

Date : .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

**DESCRIPTIF DE LA COMMANDE SELON LE DÉTAIL DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES  
(à compter du 01/01/2026)**

**Merci de cocher les différentes prestations souhaitées**

<b><i>Prestation de base obligatoire</i></b>	<b><u>Prix unitaire en € TTC</u></b>	<b><i>Prestation commandée</i></b>
<p><b><u>Vidange d'un ouvrage jusqu'à 3 m<sup>3</sup></u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- programmation de l'intervention</li> <li>- vidange d'une fosse toutes eaux ou d'une fosse septique ou d'un bac dégraisseur ou d'une fosse à usage de fosse septique ou fosse toutes eaux ou d'un décanteur primaire de microstation jusqu'à 3000 litres</li> <li>- nettoyage du préfiltre intégré à la fosse,</li> <li>- ouvrages dégagés dont la vidange nécessite la mise en place de 50 mètres de tuyaux maximum</li> <li>- remise en eau de la fosse par l'utilisateur lui-même</li> <li>- transport et dépotage des boues dans un site agréé</li> <li>- établissement d'un bordereau d'intervention</li> </ul>	170.45 €	<input checked="" type="checkbox"/>

<b><i>Prestations annexes optionnelles*</i></b>	<b><u>Prix unitaire en € HT</u></b>	<b><i>Prestation complémentaire demandée (cochez la case souhaitée)</i></b>
<b><i>*Des frais de gestion et la TVA seront appliqués aux montants des prestations HT lors de l'établissement de la facture (voir détail dans les conditions générales jointes)</i></b>		
Mise en place d'une longueur de tuyaux d'aspiration supérieure à 50 mètres <b>Par tranche de 10 mètres supplémentaires</b>	10.69 €	<input type="checkbox"/>
Vidange si l'ouvrage dépasse 3000 litres OU Vidange d'un ouvrage supplémentaire <b>Par tranche de 1000 litres supplémentaires</b>	42.76 €	<input type="checkbox"/>
Curage et pompage d'un puits perdu jusqu'à 1000 litres <b>Forfait</b>	85.52 €	<input type="checkbox"/>
Curage et pompage d'un puits perdu au-delà de 1000 litres <b>Par tranche de 500 litres supplémentaires</b>	21.38 €	<input type="checkbox"/>
Entretien d'un filtre décolloïdeur indépendant de la fosse, d'un poste de relevage, jusqu'à 500 litres <b>Forfait</b>	10.69 €	<input type="checkbox"/>
Curage de canalisations et/ou de drains d'épandage (jusqu'à 50 ml maxi) <b>Forfait</b>	42.76 €	<input type="checkbox"/>
Dégagement des regards de visite <b>Par heure</b>	53.45 €	<input type="checkbox"/>
Location d'une mini caméra mise à disposition du matériel, recherche et localisation du système ou problèmes divers. <b>Forfait 1 heure (minimum ½ heure)</b> <b>Heure supplémentaire</b>	85.52 € 53.45 €	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Forfait dans le cas où la prestation de vidange ne peut être effectuée, le prestataire s'en rendant compte sur place (absence de l'utilisateur ou de son représentant, localisation des installations non connues ou enterrées...) ou annulation du rendez-vous moins de 48 heures à l'avance	42.76 €	<input type="checkbox"/>

**à noter : les prestations annexes ne seront réalisées qu'en complément de la prestation de base et non pas unitairement, la remise en eau de la fosse sera assurée par l'utilisateur lui-même (au minimum à la moitié du volume de la fosse)**